



FEDERATION FRANCAISE DE BASEBALL ET SOFTBALL

Commission Nationale Arbitre Softball (CNAS) Gestionnaire par intérim : Aina Rajohnson (CTN)

Objet : Bulletin CNAS N° 2022S10

Date : 13/05/2022

Ce bulletin s'adresse à tous les acteurs concernés par l'arbitrage softball. Les arbitres licenciés en 2022 titulaires d'un diplôme fédéral d'arbitre softball, les ligues (qui sont invitées à faire suivre aux clubs) et les clubs engagés en championnat national de softball sont destinataires de ce 10^{ème} bulletin 2022.

La [page Commission Arbitrage Softball](#) du site fédéral est actualisée. Les bulletins précédents y sont accessibles ainsi que les liens vers les webinaires de pré-saison, les textes réglementaires et les documents utiles.

(R)Appel

L'intérim de la gestion de la CNAS assuré par la DTN est transitoire. Il est essentiel que les acteurs de l'arbitrage Softball prennent progressivement le relais. La DTN fera en sorte que la transition soit la plus constructive et la plus efficiente possible.

Sommaire

1. Recours
2. Appel aux Ligues, aux arbitres softball et aux volontaires
3. Challenge de France (arbitres : réunions, déplacements et défraiement)
4. Règles rappels et précisions (casque et grille receveur ; casque enlevé ou perdu pendant le jeu)
5. Calendriers D1
6. Assignations D1
7. Index thématiques abordées dans bulletins CNAS n°1 à 10

1. Recours

Tel que défini par l'article 86 du Règlement Intérieur – Édition du 19 mars 2022 de la Fédération Française de Baseball et Softball, **les décisions de la commission peuvent donner lieu à un appel devant le Bureau Fédéral** dans les conditions définies par ce dernier.

Le Règlement Intérieur modifié par l'assemblée générale du 19 mars 2022 est consultable ici : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2022/03/RI-CD-19.03.2022.pdf> (l'article 86 est pages 37 & 38).

2. Appel aux Ligues, aux arbitres Softball et aux volontaires

Si vous lisez ce bulletin vous participez à faire vivre le Softball à votre échelle. Chacun à des compétences différentes (organisationnelle, relationnelle, linguistique, pédagogique, de synthèse...) et/ou maîtrise des outils (traitement de texte, mailing, tableur, site Internet...). Le nombre permet le partage des tâches, et l'optimisation de leur répartition permet que chacun s'investisse à la hauteur de son temps et de ses moyens.

Les personnes disposées à mettre leurs compétences ou savoirs faire individuels au bénéfice de la pratique du Softball et son arbitrage, sont invitées à envoyer un courriel à aina.rajohnson@ffbs.fr ou à appeler le 06 08 09 98 66.

3. Challenge de France (arbitres)

Lors du Challenge de France de Softball Féminin, cinq arbitres officieront le samedi, six le dimanche et le lundi.

3.1. Réunions Pré-Challenge

Trois réunions sont programmées pour les arbitres :

Vendredi 3 juin de 17h30 à 18h45, réunion arbitres :

- obligatoire pour les arbitres sur site ;
- concerne uniquement les arbitres et le superviseur ;
- traite des procédures et des règles de jeu ;
- elle sera enregistrée pour les 2 arbitres arrivant le samedi.

Vendredi 3 juin 20h30, réunion technique :

- facultative pour les arbitres sur site ;
- concerne le responsable de chaque équipe, le commissaire technique, le superviseur des arbitres et l'organisateur ;
- traite tous les points afférent au challenge (organisation, vérifications, et tous les rappels nécessaires : échauffements, abris des joueurs, uniformes, règles de terrain, règles de jeu, line-up, mercy rules, égalités...) ;

Samedi 4 juin 8h15, réunion arbitres :

- obligatoire pour les arbitres sur site ;
- concerne uniquement les arbitres et le superviseur ;
- résumé de la réunion technique ;
- vérification du matériel des équipes.

3.2. Déplacement

Ci-après les modalités de transport de chacun validées.

Arbitre	grade	Transport	Arrivée		Départ	
Anaisie BUGNA	ARS	voiture	samedi 4	8h00	lundi 6	17h00
Elena CONSIGLIO	ARS >AF3S	train	vendredi 3	15h09	lundi 6	19h53
Elisabeth TALLARD	ARS >AF3S	train	samedi 4	20h09	lundi 6	16h49
Franck BENASSEUR	ARS	train	vendredi 3	16h10	lundi 6	14h49
Jean-Claude LOPEZ	ARS	train	vendredi 3	15h09	lundi 6	20h13
Nicolas CRULLI	AIS	voiture	vendredi 3	17h00	lundi 6	17h00
Superviseur						
Aina RAJOHNSON	AF3S	voiture	vendredi 3	14h00	lundi 6	19h30

Les transferts de la gare de St-Raphaël Valescure au CREPS le vendredi 3 juin seront assurés par Aina Rajohnson, ceux du lundi seront optimisés sur place.

3.3. Repas

Repas de midi

Samedi, dimanche et lundi :

- À retirer à la buvette des Commanches,
- Menu à réserver en ligne :
 - entré (froide), pâtes (tomate, pesto ou nature), protéines (facultatives), fruit, boisson (coca, peps, orangina, ice-tea, oasis, eau, bière)

Attention ! Préciser vos choix (type de pâtes, protéines, boisson) **et votre identité au plus tard ce mercredi 18 mai** en renseignant **dans l'onglet [Officiels]** le tableau dédié à chaque jour (faire défiler la page vers le bas) accessible **en cliquant ICI**, sans renseigner la colonne « heure de service ».

Repas du soir

Vendredi, samedi, dimanche

- Au self du CREPS entre 19h et 20h.

3.4. Défraiement

Chaque arbitre est invité à d'ores et déjà créer sa note de frais sur N2F. La (pré)renseigner et la compléter au plus-tôt permettra d'optimiser le calcul des péréquations pour les clubs participants.

Note de frais :

- Modèle : Arbitre Softball
- Titre de la note : Challenge de France Softball Féminin
- Détail – Note de Frais :
 - date début : date de départ domicile,
 - date fin : date arrivée domicile,
 - lieu : St-Raphaël.

Transport :

- Train
 - joindre copie du billet ou facture (voyageur, trajet, horaire et tarif).
- Métro
 - Joindre copie ticket de métro.

- Voiture
 - Indemnités kilométriques : dans la limite du forfait fédéral (264€)
 - Péage (remboursement coût réel) : copie du ticket pour chaque barrière de paiement est nécessaire (si utilisation d'un badge éditer chacun des tickets depuis l'espace de son compte d'autoroute).

Indemnités arbitres :

- Déclarer une indemnité séparée pour chaque jour officié :
 - Date : bien vérifier que la date est celle du jour d'arbitrage(s) ;
 - Montant TTC (forfait) : se renseigne automatiquement (50€) ;
 - Catégorie : Arbitrage (S213) ;
 - Activité : Arbitrage (S21300) ;
 - Action : Division 1 Féminin et Challenge de France (S201302) ;
 - Indemnités Arbitrage Softball : Forfait jour Challenge de France (CDF forfait jour).

Repas pendant le déplacement :

- Trajet aller et/ou retour, repas du midi (départ le matin) ou du soir (arrivée après 21h00) sur note de frais dans la limite du plafond fédéral (15€ par repas).

Si vous rencontrez des difficultés avec N2F pour le défraiement du Challenge de France, contacter Sylvain.Ponge@ffbs.fr.

4. Règles : rappels et précisions

Deux points de règle et leurs conséquences sont abordés dans ce bulletin :

- Défenseur : Casque et grille receveur (réception de lancers).
- Attaquant : Casque enlevé ou perdu pendant le jeu.

L'architecture du traitement est la suivante :

Situation (ce qu'il se passe)

Règles (référence des articles utilisés, le développement in-extenso est en annexe)

Principes généraux (ce qu'il faut garder à l'esprit)

Éléments de décision (ce que l'arbitre prend en compte)

Conséquence(s) (ce qui résulte de l'application des règles)

4.1. Défenseur : casque et grille receveur

Situation :

Un receveur réceptionne des lancers sans casque et/ou sans grille et/ou sans protège gorge.

Règles :

- 2.1.4 Casque (*2.1.8 Helmet*)
- 2.4.3.a Équipement de protection...Masques (*2.4.3.a Protective equipment... Masks*)

Principes généraux :

Dès lors qu'il reçoit des lancers, y compris dans la zone d'échauffements, le receveur doit porter un casque et une grille avec protège gorge intégré ou accroché.

Il peut porter :

- un casque sans oreillettes complété par une grille avec protège-gorge (ou une extension attachée au masque) ,
- ou un masque type gardien de hockey.

Éléments de décision :

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- l'activité de la batterie (un défenseur qui lance et l'autre qui reçoit les lancer) quel que soit l'espace où elle agit ;
- le port ou non d'un casque et d'une grille (ou masque de hockey) par le receveur ;
- la demande de remplacement par une personne équipée d'un casque et d'une grille (ou d'un masque de hockey) ;
- l'avertissement donné.

Conséquences :

Lorsque le receveur persiste à recevoir des lancers sans casque, malgré la demande de remplacement par un joueur équipé d'un casque et d'une grille, il est averti. S'il n'obtempère pas et reçoit un nouveau lancer sans casque il est expulsé de la rencontre.

4.2. Attaquant : casque enlevé ou perdu pendant le jeu

Situation :

Un attaquant enlève volontairement son casque alors que la balle est en jeu.

Règles :

- 5.4.2.a Conditions pour la frappe *(5.4.2.a batting requirements)*
- 5.8 Enlèvement du casque *(5.8 Removed of helmet)*
- 5.4.4.b.ii Le batteur est retiré... et la balle est morte... *(5.4.4.b.ii The batter is out... and the ball is declared dead...)*
- 5.5.2.b.i Le batteur-coureur est retiré... et la balle est morte... *(5.5.2.b.i The batter-runner is out... the ball is declared dead...)*
- 5.10.3.b.i Le coureur est retiré... et la balle est morte... *(5.10.3.b.i A runner is out, and the ball is declared dead...)*

Principes généraux :

Tout attaquant doit porter un casque réglementaire dès qu'il est sur l'aire de jeu et doit toujours le garder sur sa tête pendant que la balle est en jeu. S'il le perd accidentellement il est tenu de le remettre dès que la balle est morte.

Lorsque la balle est morte le joueur peut enlever son casque. Il doit toutefois l'avoir remis sans que l'arbitre ait à l'attendre pour remettre la balle en jeu.

Selon la situation la pénalité est différente, aussi on distingue :

- l'attaquant qui ne met pas un casque approuvé ;
- l'attaquant qui enlève volontairement son casque ;
- l'attaquant qui perd accidentellement son casque ;
- un casque délibérément enlevé ou accidentellement perdu qui gêne un jeu ou une tentative de jeu.

Éléments de décision :

Pour asseoir sa décision, l'arbitre en chef se basera sur :

- l'ordre donné de mettre un casque approuvé
- le statut de la balle (en jeu ou morte)
- la raison pour laquelle le casque n'est plus sur la tête :
 - perte accidentelle
 - enlèvement volontaire
- le fait que le casque perdu ou enlevé soit touché par :
 - une balle frappée ou amortie
 - une balle relayée
 - un défenseur tentant un jeu

Conséquences :

Lorsque que l'arbitre ordonne à un attaquant de mettre un casque approuvé et qu'il n'obtempère pas :

- l'attaquant est retiré.

Alors que la balle est en jeu :

- Lorsqu'un attaquant enlève son casque volontairement :
 - La balle reste en jeu ;
 - l'attaquant est retiré ;
 - attention, cela n'annule pas une situation de jeu forcé.
 - *Exemple : coureur en 1^{ère} base (C1), coureur en 2^{ème} base (C2), balle frappée. C1 arrive en 2^{ème} base et enlève son casque alors que C2 est pris en souricière entre la 2^{ème} base et la 3^{ème} base. C1 est retiré pour avoir enlevé son casque mais C2 reste forcé. Les défenseurs peuvent éliminer C2 : soit en le touchant entre les deux bases, soit en le touchant alors qu'il est sur la 2^{ème} base (C1 restant considéré comme forcé, la 2^{ème} base ne protège plus C2), soit en touchant la 3^{ème} base.*
 - Si le casque volontairement enlevé est touché par une balle frappée ou relayée, ou est touché par un défenseur tentant un jeu :
 - la balle est morte ;
 - les coureurs retournent à la base acquise au moment du contact de la balle ou du défenseur avec le casque volontairement enlevé.
- Lorsqu'un attaquant perd son casque accidentellement :
 - L'attaquant n'est pas pénalisé ;
 - Si le casque accidentellement perdu est touché par une balle frappée, ou relayée et que cela interfère sur le jeu, ou qu'un défenseur qui touche le casque au sol est gêné dans une tentative de jeu :
 - la balle est morte ;
 - les coureurs retournent à la base acquise au moment du contact de la balle ou du défenseur avec le casque volontairement enlevé ;
 - l'attaquant qui portait le casque est retiré ;
 - si cet attaquant a marqué, le point est annulé.

5. Calendriers D1

Les calendriers et les résultats des championnats D1 Softball sont disponibles sur le site fédéral :



6. Assignations D1

Les rencontres de ce week-end :

Softball féminin dimanche 15 mai (play-ball à 11h00) :

- **Clapiers-Jacou** rencontre **St-Raphaël**
- **Pessac** rencontre **Nice**
- **Grenoble** rencontre le **BAT Paris**
- Le **BCF Paris** rencontre **Evry-Courcouronnes** à **Evry-Courcouronnes**

En annexe, les **assignations des arbitres** pour les prochaines journées de **championnat D1 Softball féminin jusqu'au 10 juillet** et **masculin jusqu'au 3 juillet**.

Rencontre Softball Féminin du 19 juin à St-Raphaël les deux clubs concernés participent à la recherche d'une solution pour trouver un deuxième arbitre sur le premier match.

7. Index thématiques abordées dans bulletins CNAS n°1 à 10

En annexe la synthèse des thématiques abordées dans les bulletins CNAS déjà parus pour la saison 2022 (du n°1 au n° 10 -ce bulletin y est donc indexé).



SOFTBALL D1 Féminin

ATTENTION !
 Matches le dimanche (horaires classiques)
 Assignation pour la journée (2 matchs).

ASSIGNATIONS ARBITRES

V5.2 maj. 13/05/22

Pas de solution actuellement
 Rechercher d'une alternative
 Présence confirmée (@ / Tél)

se manifester si disponible
 arbitre assigné en l'attente
 en attente confirmée

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
dim 15/05/22	Clapier-Jacou	J5	Double	11h00	22D1F 33	Clapiers-Jacou	St Raphaël	CRULLI Nicolas	ROUX Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas
dim 15/05/22	Clapier-Jacou	J5	Double	13h30	22D1F 34	St Raphaël	Clapiers-Jacou	ROUX Nicolas	CRULLI Nicolas	
dim 15/05/22	Pessac	J5	Double	11h00	22D1F 35	Pessac	Nice	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	
dim 15/05/22	Pessac	J5	Double	13h30	22D1F 36	Nice	Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
dim 15/05/22	Grenoble	J5	Double	11h00	22D1F 37	Grenoble	BAT Paris	MAYS Francois	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour MAYS François
dim 15/05/22	Grenoble	J5	Double	13h30	22D1F 38	BAT Paris	Grenoble	RAJOHNSON Aina	MAYS Francois	
dim 15/05/22	Evry-Courcouronnes	J5	Double	11h00	22D1F 39	BCF Paris	Evry-Courcouronnes	BRAINVILLE Quentin	DEHLINGER Hervé	ATTENTION Matches sur le terrain d'Evry-Courcouronnes
dim 15/05/22	Evry-Courcouronnes	J5	Double	13h30	22D1F 40	Evry-Courcouronnes	BAT Paris	DEHLINGER Hervé	BRAINVILLE Quentin	
dim 29/05/22	Pessac	J3	Double	10h00	22D1F 21	Pessac	Grenoble	LACOSTE Gerald	JOSSE yann	Report des matchs du 24 avril
dim 29/05/22	Pessac	J3	Double	12h30	22D1F 22	Grenoble	Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	ATTENTION Play-ball avancé à 10h00
dim 19/06/22	BAT Paris	J6	Double	11h00	22D1F 41	BAT Paris	Pessac	BRAINVILLE Quentin	DEHLINGER Hervé	
dim 19/06/22	BAT Paris	J6	Double	13h30	22D1F 42	Pessac	BAT Paris	DEHLINGER Hervé	BRAINVILLE Quentin	
dim 19/06/22	Nice	J6	Double	11h00	22D1F 43	Nice	Clapiers-Jacou		BOUILLON Rémi	
dim 19/06/22	Nice	J6	Double	13h30	22D1F 44	Clapiers-Jacou	Nice	BOUILLON Rémi	BHER Aurélie	
dim 19/06/22	St Raphael	J6	Double	11h00	22D1F 45	St Raphael	Evry-Courcouronnes	LAUDANI Giuseppe	ANASTASIO Anthony	nuitée et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
dim 19/06/22	St Raphael	J6	Double	13h30	22D1F 46	Evry-Courcouronnes	St Raphael	ANASTASIO Anthony	LAUDANI Giuseppe	nuitée et repas du samedi soir pour ANASTASIO Anthony
dim 19/06/22	Grenoble	J6	Double	11h00	22D1F 47	Grenoble	BCF Paris	SAIDI Ahmed	TALLARD Elisabeth	nuitée et repas pour TALLARD Elisabeth
dim 19/06/22	Grenoble	J6	Double	13h30	22D1F 48	BCF Paris	Grenoble	TALLARD Elisabeth	SAIDI Ahmed	
dim 03/07/22		R3								
dim 03/07/22		R3								
dim 10/07/22	Nice	J7	Double	11h00	22D1F 49	Nice	Grenoble	LAUDANI Giuseppe	BOUILLON Rémi	nuitée et repas du samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
dim 10/07/22	Nice	J7	Double	13h30	22D1F 50	Grenoble	Nice	BOUILLON Rémi	LAUDANI Giuseppe	
dim 10/07/22	St Raphael	J7	Double	11h00	22D1F 51	St Raphaël	Pessac	LASSAIGNE Céline	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour RAJOHNSON Aina
dim 10/07/22	St Raphael	J7	Double	13h30	22D1F 52	Pessac	St Raphaël	RAJOHNSON Aina	LASSAIGNE Céline	
dim 10/07/22	Evry-Courcouronnes	J7	Double	11h00	22D1F 53	Evry-Courcouronnes	Clapiers-Jacou	TALLARD Elisabeth	MAYS Francois	
dim 10/07/22	Evry-Courcouronnes	J7	Double	13h30	22D1F 54	Clapiers-Jacou	Evry-Courcouronnes	MAYS Francois	TALLARD Elisabeth	
dim 10/07/22	BAT Paris	J7	Double	11h00	22D1F 55	BAT Paris	BCF Paris	BRAINVILLE Quentin	DEHLINGER Hervé	
dim 10/07/22	BAT Paris	J7	Double	13h30	22D1F 56	BCF Paris	BAT Paris	DEHLINGER Hervé	BRAINVILLE Quentin	



SOFTBALL

D1

Masculin

ATTENTION !

Plateaux sur le week-end (horaires spécifiques)
Par défaut assignation les 2 jours (6 matchs).
Parfois sur un seul des deux jours, ou cas rare sur un plateau différent le samedi et le dimanche.

Pas de solution actuellement
Recherche d'une alternative
Présence confirmée (@ / Tél)

ASSIGNATIONS

ARBITRES

V5.2 maj. 13/05/22

Les rôles arbitre 1/arbitre 2 sont à suivre par défaut. À la convenance concertée des deux arbitres ils peuvent être inversés.

Dates	Terrain	Journée	Format	Play ball	Rencontre	Equipes recevante	Equipes visiteuse	Arbitre 1 (Marbre)	Arbitre 2 (Bases)	Remarques
sam 21/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	11h00	22D1M 43	St Raphaël	Montpellier	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	nuitée et repas du vendredi et samedi soir pour LAUDANI Giuseppe
sam 21/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	13h00	22D1M 44	Clapiers-Jacou	Contes	RAJOHNSON Aina	CRULLI Nicolas	nuitée et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas
sam 21/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	15h00	22D1M 45	St Raphaël	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour RAJOHNSON Aina
dim 22/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	10h00	22D1M 46	Montpellier	Contes	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	co-voiturage CRULLI N. & LAUDANI G. depuis Nice
dim 22/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	12h00	22D1M 47	Montpellier	Clapiers-Jacou	RAJOHNSON Aina	LAUDANI Giuseppe	
dim 22/05/22	Clapier-Jacou	PH J1	Plateau	14h00	22D1M 48	St Raphaël	Contes	CRULLI Nicolas	RAJOHNSON Aina	
sam 21/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	11h00	22D1M 49	Pessac	Toulouse	ROUX Nicolas	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	nuitée et repas du vendredi et samedi soirs pour LOPEZ, J.C.
sam 21/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	13h00	22D1M 50	Pessac	Rouen	ROUX Nicolas	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	nuitée et repas du samedi soir pour ROUX Nicolas
sam 21/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	15h00	22D1M 51	Toulouse	Rouen	LOPEZ DE EGUILAZ Jean-C	ROUX Nicolas	
dim 22/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	10h00	22D1M 52	Toulouse	Pessac	LOPEZ DE EGUILAZ Jean-C	ROUX Nicolas	LACOSTE Gérald sera assigné le dimanche sur 2 matchs s'il n'est pas assigné en D2 Baseball
dim 22/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	12h00	22D1M 53	Rouen	Pessac	LOPEZ DE EGUILAZ Jean-C	ROUX Nicolas	
dim 22/05/22	Pessac	PB J1	Plateau	14h00	22D1M 54	Rouen	Toulouse	ROUX Nicolas	LOPEZ DE EGUILAZ J.C.	
sam 11/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	11h00	22D1M 55	Montpellier	St Raphael	RAJOHNSON Aina	CRULLI Nicolas	nuitée et repas du vendredi et samedi soirs pour RAJOHNSON A.
sam 11/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	13h00	22D1M 56	Contes	Clapiers-Jacou	CRULLI Nicolas	SAUVAGE Florence	nuitée et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas
sam 11/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	15h00	22D1M 57	Clapiers-Jacou	St Raphael	SAUVAGE Florence	RAJOHNSON Aina	
dim 12/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	10h00	22D1M 58	Contes	St Raphael	SAUVAGE Florence	CRULLI Nicolas	
dim 12/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	12h00	22D1M 59	Clapiers-Jacou	Montpellier	CRULLI Nicolas	RAJOHNSON Aina	
dim 12/06/22	Montpellier	PH J2	Plateau	14h00	22D1M 60	Contes	Montpellier	RAJOHNSON Aina	SAUVAGE Florence	
sam 11/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	11h00	22D1M 61	Pessac	Toulouse	JOSSE yann	MONGE Anaïs	nuitée et repas du samedi soir pour JOSSE Yann
sam 11/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	13h00	22D1M 62	Pessac	Rouen	JOSSE yann	MONGE Anaïs	
sam 11/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	15h00	22D1M 63	Toulouse	Rouen	MONGE Anaïs	JOSSE yann	
dim 12/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	10h00	22D1M 64	Toulouse	Pessac	MONGE Anaïs	JOSSE yann	
dim 12/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	12h00	22D1M 65	Rouen	Pessac	JOSSE yann	LACOSTE Gerald	
dim 12/06/22	Toulouse	PB J2	Plateau	14h00	22D1M 66	Rouen	Toulouse	LACOSTE Gerald	MONGE Anaïs	
sam 25/06/22	Contes	PH J3	Plateau	11h00	22D1M 67	Clapiers-Jacou	Contes	CRULLI Nicolas	BUGNA Anaisie	nuitée et repas du vendredi et samedi soir pour LAUDANI G.
sam 25/06/22	Contes	PH J3	Plateau	13h00	22D1M 68	St Raphael	Montpellier	BUGNA Anaisie	LAUDANI Giuseppe	
sam 25/06/22	Contes	PH J3	Plateau	15h00	22D1M 69	St Raphael	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
dim 26/06/22	Contes	PH J3	Plateau	10h00	22D1M 70	Montpellier	Contes	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	
dim 26/06/22	Contes	PH J3	Plateau	12h00	22D1M 71	St Raphael	Contes	BUGNA Anaisie	CRULLI Nicolas	
dim 26/06/22	Contes	PH J3	Plateau	14h00	22D1M 72	Montpellier	Clapiers-Jacou	LAUDANI Giuseppe	BUGNA Anaisie	
sam 02/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	11h00	22D1M 73	Montpellier	St Raphael	CRULLI Nicolas	RAJOHNSON Aina	nuitée et repas du samedi soir pour CRULLI Nicolas
sam 02/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	13h00	22D1M 74	Contes	Clapiers-Jacou	RAJOHNSON Aina	LAUDANI Giuseppe	BUGNA Anaisie assignation potentielle sur l'ensemble du plateau à la place de LAUDANI Giuseppe ou RAJOHNSON Aina
sam 02/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	15h00	22D1M 75	Clapiers-Jacou	St Raphael	LAUDANI Giuseppe	CRULLI Nicolas	
dim 03/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	10h00	22D1M 76	Contes	Montpellier	CRULLI Nicolas	LAUDANI Giuseppe	selon assignation finale : Co-voiturage depuis Nice CRULLI N. & LAUDANI G. Ainsi que nuitées et repas vendredi soir et samedi soir pour RAJOHNSON A ou pour LAUDANI G. ou pour BUGNA A.
dim 03/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	12h00	22D1M 77	Clapiers-Jacou	Montpellier	RAJOHNSON Aina	CRULLI Nicolas	
dim 03/07/22	St Raphael	PH J4	Plateau	14h00	22D1M 78	Contes	St Raphael	LAUDANI Giuseppe	RAJOHNSON Aina	

Annexe – Rappel règles

Légende :

Référence article [traduction FFBS](#) en français (article [version originale WBSC](#) en anglais - 01/03/2022)

Développement de l'article

Article original en anglais

Règles : Receveur - Masque, casque et grille

2.4.3 Équipement de protection

- a) **MASQUES.** Tous les receveurs doivent porter des masques, un protège-gorge et un casque. Les receveurs (ou les autres membres de l'équipe en défense) doivent porter un masque, un protège-gorge et un casque quand ils reçoivent des lancers d'échauffement à partir de la plaque du lanceur ou lorsqu'ils sont dans la zone d'échauffement. Lorsque la personne recevant le lancer ne porte pas le masque, il doit être remplacé par une personne qui en porte un. Une protection filaire prolongée attachée au masque peut être portée au lieu du protège-gorge. Le masque de style de gardien de but de hockey sur glace est approuvé pour être utilisé par les receveurs. En l'absence de protection de la gorge intégrée au masque, la fixation de la gorge doit être ajoutée au masque avant l'utilisation.

5.4.2 Protective equipment

- a) *MASKS. All catchers must wear a mask, throat protector, and helmet. Catchers (or other members of the defensive team) must wear a mask, throat protector and helmet while receiving warm-up pitches from the pitching plate, or in the warm-up area. If the person catching the pitch will not wear the mask, they must be replaced by a person who will do so. An extended wire protection attached to the mask may be worn instead of the throat protector. The ice hockey goalie style facemask is approved for use by catchers. If there is no throat protector built onto the mask, the throat attachment must be added to the mask before using.*

Conséquences

Règle 2.4.3.a	Non port d'un casque par un receveur.
Conséquence	Après un avertissement de l'arbitre, une nouvelle infraction entraînera l'expulsion du membre de l'équipe de la rencontre.

Effect

Rule 2.4.3.a	Failure of a catcher to wear a helmet.
Effect	After a warning from the Umpire, for a repeat violation, the player must be ejected from the game.

Règles : Attaquant - Casque enlevé ou accidentellement perdu

5.4.2 Conditions pour la frappe

- a) Un batteur doit porter un casque approuvé.

5.4.2 Batting requirements

- a) *A batter must wear an approved helmet.*

5.4.4 Le batteur est retiré

[...]

- b) Et la balle est déclarée morte, les coureurs devant retourner à la base qu'ils occupaient au moment du lancer sans obligation de toucher les bases intermédiaires, quand le batteur :

[...]

- ii) ne porte pas de casque de batteur quand c'est ordonné par l'arbitre ;

5.4.4 The batter is out

[...]

- b) *and the ball is declared dead, and runner must return to the base that was occupied at the time of the pitch but need not touch the intervening bases when the batter:*

[...]

Annexe – Rappel règles

ii) *fails to wear a batting helmet when ordered to do so by the Umpire ;*

5.5.2 Le batteur-coureur est retiré

[...]

b) La balle est déclarée morte, un batteur-coureur doit retourner à la base qu'il occupait au moment du lancer sans obligation de toucher les bases intermédiaires, quand le batteur coureur :

[...]

i) ne porte pas de casque de batteur quand c'est ordonné par l'arbitre ;

5.5.2 *The batter-runner is out*

[...]

b) *The ball is declared dead, a runner must return to the last base legally touched at the time of the pitch but need not touch the intervening bases when the batter-runner:*

i) *fails to wear a batting helmet when ordered to do so by the Umpire ;*

5.10.3 Les coureurs sont retirés

[...]

b) Un coureur est retiré et la balle est morte lorsque ;

i) Il ne porte pas de casque de batteur quand c'est ordonné par l'arbitre ;

5.10.3 *Runner are out*

[...]

b) *A runner is out, and the ball is dead when:*

i) *they fail to wear an approved batting helmet when ordered to do so by the Umpire ;*

5.8 Enlèvement du casque

a) Lorsque la balle est en jeu, un batteur, un batteur-coureur ou un coureur doit être retiré quand il porte délibérément le casque de façon inappropriée ou enlève le casque pendant que la balle est en jeu, excepté sur un coup de circuit au-dessus de la clôture. L'annonce du retrait d'un batteur-coureur ou d'un coureur qui a délibérément enlevé son casque n'annule pas une situation de jeu forcé, toutefois, lorsqu'un batteur, un batteur-coureur ou un coureur, perd son casque accidentellement, il n'y a pas de pénalité.

b) Lorsque la balle est morte, un coureur doit retourner à la dernière base qu'il avait touché au moment du contact :

i) Lorsqu'un relai ou une balle frappée touche le casque délibérément enlevé, ou qu'un défenseur touche le casque délibérément enlevé lors d'une tentative de jeu.

ii) Lorsqu'une balle relayée ou frappée touche le casque accidentellement perdu et que ce contact interfère avec le jeu en train d'être effectué, ou quand un défenseur entre en contact avec le casque pendant qu'il est au sol et que ce contact l'empêche de faire un jeu, le batteur-coureur ou le coureur qui portait le casque accidentellement perdu est retiré, même s'il a marqué. Le point est annulé.

5.8 *Removal of helmet*

a) When the ball is live, a batter, batter-runner or runner will be declared out when they deliberately wear a helmet improperly or deliberately remove the helmet during a live ball play, other than a home run over the fence. Calling a batter-runner or runner out for deliberately removing their helmet does not cancel any force play situation, however, if a helmet is accidentally dislodged from its proper place on a batter, batter-runner or runner, there is no penalty for the helmet being accidentally dislodged.

b) when the ball is dead, a runner must return to base last touched at the time of contact:

i) When a thrown ball or batted ball makes contact with the deliberately removed helmet or a fielder comes into contact with the deliberately removed helmet while attempting to make a play.

ii) When a batted or thrown ball contacts the accidentally dislodged helmet and this contact interferes with the play being made; or when a defensive player comes into contact with the helmet while it is on the ground and this contact prevents them from making a play and the batter-runner, or runner who was wearing the helmet that was accidentally dislodged is out, even if they have scored. The run is nullified.

Annexe – Index thématiques bulletins 1 à 10

INDEX Thématiques abordées

Bulletins CNAS 2022



Objet	Thème(s)	Détail(s)	n°	date
CNAS	Appels aux volontaires	coordonnées contact	2022S10	13/05/2022
CNAS	Index thématiques bulletins 2022 n°1 à n°10	Thématiques abordées, mots clefs, références articles règles et règlements, détails, n° et date bulletin	2022S10	13/05/2022
CFS	Responsables des championnats	identités et adresses mail responsables	2022S03	23/03/2022
Calendrier	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S02	16/03/2022
Calendrier	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S03	23/03/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S04	30/03/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S05	06/04/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S06	13/04/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S07	20/04/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S08	27/04/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S09	04/05/2022
Résultats	Championnats D1F et D1M	lien vers site dédié	2022S10	13/05/2022
Sécurité	Obligations - Gestes qui sauvent	lutte contre arrêt cardiaque, gestes qui sauvent, trousse de secours, défibrillateur	2022S01	10/03/2022
Sécurité	Vigilance - Commotion cérébrale	définition, vigilance, symptômes, protocole	2022S09	04/05/2022
Manager	Communication Manger(s)-Arbitre(s)	règle 8.02.c, prérequis, principes à respecter	2022S04	30/03/2022
Recours	Appel d'une décision de la CNAS	recours, RGES art. 86, lien vers RGES du 19/03/2022	2022S10	13/05/2022
Déontologie	Déontologie de l'arbitre en 10 points	lien document AFCAM	2022S01	10/03/2022
Inter-rencontres	Durée entre les matchs	préconisation de la CFS, 45mn, concertation arbitres managers	2022S05	06/04/2022
Rapport	Rapport de match, exclusion	rappel et obligation, adresses mail destinataires	2022S04	30/03/2022
Rosters	Vérification des roster et joueurs autorisés	obligations du manager, roster imprimé, refus licence individuelle, vérification	2022S06	13/04/2022
Textes	Textes officiels	liens vers ressources (arbitrage, RGES, règles, documents)	2022S01	10/03/2022
Règles	Nouvelles règles 2022-2025	en cours de traduction, RGES art. 3.01, non appliquées dans championnats en cours, lien vers règles WBSC en anglais	2022S09	04/05/2022
Règles	Nouvelles règles 2022-2025	non appliquées dans championnats en cours, lien vers règles WBSC en anglais	2022S06	13/04/2022
Règles	Appel sur remplacement non annoncé	3.1.21, 3.1.22, 3.2.8	2022S03	23/03/2022
Règles	Batteur touché par la balle frappée ou amortie	5.5.2.b.iii, 5.5.2.b.vi, 3.6.1	2022S09	04/05/2022
Règles	Batteur touché par un lancer (hit by pitch)	5.1.45, 5.1.1.f, 5.11 conséquences a.5	2022S05	06/04/2022
Règles	Casque enlevé ou perdu pendant le jeu	5.4.2.a, 5.8, 5.4.4.b.ii, 5.5.2.b.i, 5.10.3.b.i	2022S10	13/05/2022
Règles	Casque et grille receveur (obligations)	2.1.4, 2.4.3.a	2022S10	13/05/2022
Règles	Drag bunt	5.1.1, 5.1.6, 5.1.26, 5.5.2.b.xv	2022S03	23/03/2022
Règles	Frappe irrégulière	5.4.2, 5.4.4b.iv	2022S09	04/05/2022
Règles	Interférence du batteur en attente	5.1.29, 5.3.c.iv, 5.3.c.v, conséquences 5.3.v, 5.10.3.c.xi	2022S07	20/04/2022
Règles	Joueur inéligible	3.1.17, 3.1.18, 3.2.8 conséquences	2022S05	06/04/2022
Règles	Obstruction sur le batteur	4.3.4.b, conséquences 4.3.4.b, 5.1.33.a, 5.5.1.d, conséquences 5.5.1.d	2022S06	13/04/2022
Règles	Obstruction sur un coureur	conséquence 4.3.4.b, 5.1.33.b, 5.10.2	2022S06	13/04/2022
Règles	Situations particulières vécue	mail pour réponse à apporter	2022S02	16/03/2022
Règles	Suspension de la rencontre	1.1.10, 1.2.1.c, 3.6.7	2022S04	30/03/2022
Règles	Validation rencontre suspendue	1.2.1, 1.2.7, tableau de synthèse	2022S04	30/03/2022

Annexe – Index thématiques bulletins 1 à 10

INDEX Thématiques abordées

Bulletins CNAS 2022



Objet	Thème(s)	Détail(s)	n°	date
Formation	Stage AF2S et AF3S initié en 2020	modalité de finalisation	2022S01	10/03/2022
Formation	Stage AF2S et AF3S initié en 2020	résultats AF2S, finalisation AF3S	2022S05	06/04/2022
Mécanique	Mécanique à deux	principes, liens vers ressources	2022S04	30/03/2022
Perfectionnement	Outil d'auto-évaluation	lien vers l'outil	2022S06	13/04/2022
Perfectionnement	Outil d'auto-évaluation	rappel, lien vers l'outil	2022S07	20/04/2022
Webinaire	Pitching et autres règles	lien connection 15/03/2022 18h30	2022S01	10/03/2022
Webinaire	Pitching et autres règles	lien vers enregistrement	2022S02	16/03/2022
Webinaire	Procédures de match	lien connection 10/03/2022 18h30	2022S01	10/03/2022
Webinaire	Procédures de match	lien vers diaporama support	2022S02	16/03/2022
Challenge	Assignations et programme prévisionnel	identité des arbitres et du superviseur, programme	2022S08	27/04/2022
Challenge	Communication modalités déplacement	adresse mail superviseur	2022S09	04/05/2022
Challenge	Organisation arbitres	précisions réunions, déplacement, défraiement	2022S10	13/05/2022
Challenge	Sondage disponibilité	lien google form	2022S05	06/04/2022
Challenge	Sondage disponibilité (rappel)	lien google form	2022S06	13/04/2022
Tenue	Numéro d'arbitre	pas de numéro en Softball	2022S05	06/04/2022
Tenue	Obligation - Tenue officielle	rappel, lien vers page dédiée	2022S02	16/03/2022
Tenue	Présentation Pack fédéral	conenu, prix, modalités de (pré)commande	2022S04	30/03/2022
Tenue	Rappel Pack fédéral	contenu, lien vers bulletin précédent pour modalités (pré)commande	2022S05	06/04/2022
Tenue	Rappel Pack fédéral	contenu, lien vers bulletin précédent pour modalités (pré)commande	2022S06	13/04/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.2.5, projection	contexte, réflexion,	2022S01	10/03/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.2.9	du 26/03/22 au 08/05/22, lien sondage, indisponibilité arbitre BAT	2022S02	16/03/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.3.2	mise à jour du 26/03/22 au 15/05/22	2022S03	23/03/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.3.5	mise à jour du 03/04/22 au 15/05/22, lien sondage	2022S04	30/03/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.3.8	mise à jour du 03/04/22 au 15/05/22, lien sondage	2022S05	06/04/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.4.1	mise à jour D1F du 24/04/22 au 10/07/22 & D1M du 16/04/22 au 08/05/22	2022S06	13/04/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.4.5	mise à jour D1F du 24/04/22 au 10/07/22 & D1M du 07/05/2022 au 08/05/22	2022S07	20/04/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.4.6	mise à jour D1F du 01/05/22 au 10/07/22 & D1M du 07/05/2022 au 08/05/22	2022S08	27/04/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.4.8	mise à jour D1F du 08/05/22 au 10/07/22 & D1M du 07/05/2022 au 08/05/22	2022S09	04/05/2022
Assignations	Championnats D1F et D1M v.5.2	mise à jour D1F du 15/05/22 au 10/07/22 & D1M du 21/05/2022 au 03/07/22	2022S10	13/05/2022
Assignations	Sondage présaison disponibilités	lien google form	2022S01	10/03/2022
Défraiement	Modalités de prise en charge	frais pris en charge, montant indemnités, paiement, facture	2022S01	10/03/2022
Défraiement	Rappels importants	accord préalable, frais pris en charge, N2F	2022S03	23/03/2022